



Bongo, un tiers dans le discours ?

Didier Ndoba Makaya

► **To cite this version:**

Didier Ndoba Makaya. Bongo, un tiers dans le discours?. La langue en contexte, Apr 2013, Paris, France. 27 p. Université Paris 7 - Equipe Clillac-Arp. hal-00941384

HAL Id: hal-00941384

<https://hal-univ-diderot.archives-ouvertes.fr/hal-00941384>

Submitted on 11 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Actes en ligne de DoSciLa 2013 *La langue en contexte*
Paris Diderot, CLILLAC-ARP, 5 avril 2013

Bongo, un tiers dans le discours ?

Didier NDOBA MAKAYA

Université de Lorraine, Centre de recherche sur les médiations (CREM) EA 3476
UFR SHA Ile de Saulcy-BP 30309
57006 METZ CEDEX, FRANCE
didmacc@yahoo.fr

ABSTRACT

We try in this study to demonstrate that the Gabonese political discourses are continually crossed by the person of President Bongo. Indeed, we observe that Bongo is the first evidence to the contrary of his "third" title. The interest is to understand the meaning this preeminent presence. Our approach has its roots in the analysis of discourse especially the theories of enunciation.

RÉSUMÉ

Notre étude vise à démontrer qu'à côté d'un auditoire identifié, les discours politiques gabonais instaurent une scénographie dans laquelle ils s'adressent en filigrane à un tiers suréminent qui se trouve être le véritable destinataire. Notre approche prend ancrage dans l'analyse du discours, singulièrement dans les théories de l'énonciation.

1. INTRODUCTION

Pour Paveau¹ [2006: 17] : *Les productions verbales, on le sait, ne surgissent pas par génération spontanée, mais s'appuient sur des données préalables (...)*.

Ainsi, tout acte de parole s'inscrit dans une chaîne continue de dire aussi bien antérieurs que futurs, dès lors que l'altérité est une donnée fondamentale du discours. Cette conception dialogique nous intéresse d'autant plus qu'elle sous-tend la présence de l'autre : cet autre qui semble traverser systématiquement les discours politiques gabonais, désormais DPG.

Tout discours est par définition à la fois assumé et destiné [Maingueneau : 2002] et c'est en cela que chaque énoncé est l'expression d'une prise de parole d'un sujet dont la marque est *je* s'adressant à un autre, symbolisé par *tu*.

Ces deux entités (*je/tu*) sont admises comme faisant partie intégrante des traditionnels marqueurs linguistiques déterminant le couple classique de la communication. On

¹ Ces propos s'inspirent des études de Bakhtine [1934/1978] sur le dialogisme, principe selon lequel tout discours est habité par une sorte de *background* à la fois culturel et idéologique.

notera par ailleurs que l'un et l'autre de ces pronoms ont la particularité d'être substituables de sorte que *je* peut à son tour (au cours d'une interaction) se transformer – dans la scène d'énonciation qui les unit – en *tu*, et inversement. Toutefois, s'il est avéré que *je* adresse l'énoncé dont il est l'auteur à un *tu*, de même, il est à noter que ces *personnes* sont amenées indéniablement à discuter de quelque chose ou de quelqu'un. Il s'agit alors de ce, ou celui dont il est parlé : le délocuté (il). Le triptyque *je, tu, il* est par conséquent une combinaison linguistique constitutive de tout discours.

Nous avons toutes les raisons de soupçonner, à côté d'un auditoire identifié, l'existence d'un allocutaire autre des DPG ; tant et si bien que ces discours permettent de réaliser qu'il (cet autre) n'en est pas le plus souvent l'allocutaire désigné. Qui est manifestement ce dernier au-delà des allocutaires connus dans les DPG ? C'est tout l'enjeu de cet article. Aussi, nos investigations nous conduiront-elles à nous intéresser préalablement à la notion de tiers.

Mais plus qu'un « troisième », perçu comme témoin, il s'agira par ailleurs de voir si ce dernier n'est pas en filigrane ce qu'il convient d'appeler un tiers supérieur à travers la problématique du trope communicationnel, notion que nous définirons *infra* en 3.1.

2. LA QUESTION DU TIERS

On conviendra que la question de l'autre (en tant qu'individu ou groupe social) constitue un élément fondamental, tout discours demeurant par essence un acte pour autrui. En l'occurrence, cet autre est davantage pour nous *le troisième participant* en tant qu'il est distinct de l'énonciateur et de(s) (l') allocutaire(s), c'est-à-dire « exclu »² de prime abord de la relation d'énonciation.

2.1. Rappel des fondamentaux de l'énonciation

² Cette « exclusion » n'est que partielle dès lors que ce troisième exerce en réalité une influence certaine sur les DPG ainsi que nous le démontrons dans une étude (en cours) abordant la question de l'hyperénonciateur.

Nous citerons volontiers Benveniste [1966: 260] pour qui :

La conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste. Je n'emploie « je » qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un tu. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la personne, car elle implique en réciprocité que je deviens « tu » dans l'allocution de celui qui à son tour se désigne par « je ».

Nous relevons à la suite de ce dernier que les déictiques *je* et *tu* sont seuls désignés comme relevant effectivement des *personnes* dont ils sont la matérialisation linguistique au contraire de *il*, défini plutôt comme une *non-personne*. En effet, *il* est perçu comme étant une *non-personne* dans la mesure où ce déictique est employé pour référer la plupart du temps à un être inanimé, non-parlant, qui selon toute vraisemblance est éloigné de la relation d'allocution. Ainsi, *il* reste attaché à un *effet d'exclusion* en tant qu'absent d'une relation presque « intime » et interchangeable selon les cas, entre *je* et *tu*.

Cette « mise à l'écart » ne saurait alors en toute logique légitimer, pour Benveniste, le terme de *personne* en ce qui concerne *il*. Cette transformation énonciative – significative de l'énonciation dite historique par opposition à l'énonciation de discours – est opérable dans le contexte gabonais. À cet effet nous prendrons appui sur Amorim [1996: 78-79] qui, traitant de ces déplacements théoriques, nous informe que :

Le regard du chercheur, au cours d'un exposé, peut lui aussi s'égarer de la dimension d'échange interhumain. Il ne se fixe pas, il part ailleurs. Il ne cherche pas la rencontre ni le dialogue, il ne s'adresse à personne. À la place de l'interlocuteur tu, advient un il.

L'hypothèse de départ est que celui (ou ceux) à qui sont adressés *in fine* les DPG n'est pas un *tu* ou un *vous* destinataire(s) direct(s) mais bien un *il*, qui serait un destinataire indirect.

En outre, « l'expulsion » dont fait l'objet *il* procède toujours selon Amorim, *Ibid.*, p.76, de deux choses :

Soit je le désigne comme une plus-que-personne, au-dessus du rapport homme à homme (le il de majesté), soit je lui donne une place au-dessous de ce rapport, comme une moins-que-personne (le il de mépris).

L'intérêt accordé aux pronoms *je*, *tu* et *il*, en termes de *personnes* et *non-personne* permet de ratifier l'idée d'après laquelle énonciateur et allocutaire(s) ne sont jamais tout à fait seuls au sens où, en plus de leur existence à tous d'eux, se pose inévitablement celle d'un ou de plusieurs autres.

2.2. De l'autre au tiers

Au vu de ce qui précède et pour la clarté de notre exposé, l'autre qui requiert notre attention n'est pas à entendre comme étant l'allocutaire ou co-énonciateur en tant que double ou *alter ego* – au sens où l'entend notamment Culioli [1984] – des énonciateurs des DPG.

Plus exactement il ne s'agit pas de celui que *je* désigne dans son allocution par *tu*, mais de cet autre tel qu'il est la *troisième personne*, distincte de l'énonciateur et de l'allocutaire.

Il paraît alors plus approprié, nous semble-t-il, d'adopter dans ce cas précis le vocable de tiers, étant donné que cette notion présuppose en règle générale l'existence d'un être spécifique à une structure composée préalablement de deux personnes au moins. Autrement dit, le tiers est vu comme un autre qui viendrait s'ajouter alors même qu'il existe précédemment une, sinon deux autres entités. Aussi, la présence de plus de deux personnes est-elle la caractéristique de la composante tierce.

Revenons, s'agissant justement du tiers, sur les deux acceptations de cette notion ainsi que le fait remarquer Amorim, *supra*.

- Le tiers en tant que personne :

Le dictionnaire *Larousse* définit le tiers en ces termes : *Troisième personne. Personne étrangère au groupe. Spécialement, en droit : personne étrangère à une affaire, à un acte juridique, à un jugement.*

L'image d'une « troisième personne » est ce qui ressort nettement de cette définition. Elle (cette personne) est celle qui s'insère dans un couple antérieurement formé et donc extérieur à ce groupe, n'étant pas concernée.

Ce ou cette *troisième*, en raison de son extériorité, est susceptible de représenter une « menace ». Il peut être considéré comme un « ennemi » contre lequel il faudrait – ou il faut – coûte que coûte lutter.

Le tiers peut néanmoins être un conseiller, un juge, un arbitre, un médiateur... mieux à même – car jugé impartial et censé avoir suffisamment de recul – de régler tel ou tel conflit.

Arrêtons-nous à ce sujet sur l'exemple qui suit :

« Monsieur le Premier Ministre ;
Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement ;
Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs de missions diplomatiques et Représentants des Organisations Internationales ;
Mesdames et Messieurs les membres des Organisations de la Société Civile ;
Distingués invités ;
Mesdames et Messieurs.

La rencontre qui va, deux jours durant, cristalliser notre réflexion, participe de l'engagement et de la détermination de Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, à mettre en œuvre dans notre pays, de véritables stratégies sectorielles (...) Pour terminer, je voudrais dire, Mesdames et Messieurs les séminaristes que le chef de l'Etat, Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA appelle à un changement de mentalité dans notre société...».³

L'énonciateur de ce discours est identifié à travers le pronom *je*, de même que le déterminant possessif *notre*. Déterminant qui inclut ses allocutaires compris également dans l'autre déterminant possessif, *vos*, par ailleurs

³ Martin Mabala, ministre, en charge de la lutte contre la pauvreté, Libreville, 04 août 2005.

désignés par les termes d'adresse⁴ employés en ouverture du discours.

Il y a donc dans cet extrait un énonciateur d'une part et ses allocutaires d'autre part. C'est-à-dire Martin Mabala d'un côté, les différents allocutaires de l'autre.

Toutefois, on décèle dans cette configuration la présence d'un *il*, absent de la scène d'énonciation :

« La rencontre qui va, deux jours durant, cristalliser notre réflexion, participe de l'engagement et de la détermination de Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat⁵, à mettre en œuvre dans notre pays, de véritables stratégies sectorielles (...) ».

Les appellatifs référant à Bongo mentionnent de toute évidence le Président gabonais, dans le cas d'espèce, en qualité de délocuté : celui dont il est parlé, extérieur à la relation d'allocution qui comprend le ministre et ses allocutaires respectifs désignés *supra*.

Le Président gabonais par cette condition est ainsi un tiers qui s'additionne à une relation d'allocution dont il n'est pas *a priori* acteur. De cette relation, Martin Mabala-Allocutaires, Bongo en est « éloigné ». Parce qu'absent (physiquement) certes, mais aussi parce qu'au lieu d'être allocutaire il est, comme nous l'avons vu, le délocuté. Cette position excentrée qui le place dans une situation d'exclusion fait de lui incontestablement le *troisième* participant.

Se pose alors la question de son rôle. Est-il situé sur le même pied d'égalité que les autres figures⁶ ? Quel en est le sens par ailleurs ?

- *Le tiers en tant que plus que personne :*

Plus qu'une personne *stricto sensu* le tiers peut avoir un sens divers ainsi que le souligne Volckrick [2005] dont les propos se rapprochent de ceux tenus par Amorim plus haut :

La question du tiers est complexe : elle a rapport avec le langage, le symbolique, l'Autre, la Référence, la Loi, le Père. Le concept de tiers implique une dimension de transcendance, d'extériorité.

Cet aspect suréminent du tiers que soulève Volckrick nous interpelle tant et si bien que se profile de façon sous-jacente le concept de surdestinataire⁷.

Cette hypothèse nous conduit à (re)considérer la scène énonciative des DPG en ce sens qu'Omar Bongo apparaîtrait finalement comme un destinataire indirect.

⁴ Les différentes formes nominales d'adresse dans les discours politiques gabonais sont également l'objet d'une étude en cours.

⁵ C'est nous qui soulignons.

⁶ Ces figures sont *je* et *tu*, représentation linguistique de l'énonciateur et de(s) (l') allocutaire(s).

⁷ Concept abordé dans une étude consacrée au *dispositif énonciatif du discours politique gabonais*. À paraître en 2015 dans la revue « Questions de communication » éditée par l'université de Lorraine.

3. DESTINATAIRES DIRECT ET INDIRECT DANS LES DPG

Le destinataire fait référence à l'individu vers lequel s'oriente le discours. Dans cette perspective, singulièrement sur la problématique du trope communicationnel, il ressort qu'un énonciateur peut feindre de s'adresser à des destinataires prétendument directs alors même que des destinataires perçus comme indirects peuvent se révéler être les véritables visés. Le but de cette section est de faire la démonstration que Bongo est ce destinataire faussement indirect.

3.1. *Bongo : le délocuté*

Les énonciateurs des DPG instaurent une scénographie dans laquelle ils s'adressent à un tiers autre que les allocutaires désignés. Les DPG de ce point de vue obéissent à une sorte de rituel consistant à parler sans cesse de Bongo quel que soit l'objet du discours.

La systématisme de la présence du Président gabonais dans les discours politiques ne saurait être un événement dénué de sens, bien au contraire. Bongo ne serait-il pas, bien que tiers, le principal concerné des DPG ; celui que l'on souhaite et veut « toucher, atteindre », encore plus que les destinataires directs ?

Avant d'y répondre voyons donc ce qu'est justement le trope communicationnel : *Il y a trope communicationnel*, nous dit Kerbrat-Orecchioni [1990: 92] *chaque fois que s'opère, sous la pression du contexte, un renversement de la hiérarchie normale des destinataires ; c'est-à-dire chaque fois que le destinataire qui en vertu des indices d'allocution fait en principe figure de destinataire direct, ne constitue en fait qu'un destinataire secondaire, cependant que le véritable allocutaire, c'est en réalité celui qui a en apparence le statut de destinataire indirect*. Kerbrat-Orecchioni relève en effet que Jakobson [1966], dans l'élaboration de son schéma, ne tient compte que de la communication entre deux individus, ne faisant pas mention de nombreux cas qui, loin de se limiter à un "tête-à-tête", intègrent plusieurs émetteurs ou récepteurs. Il en est ainsi de la communication théâtrale.

L'auteur de *L'Énonciation* [2002: 26-27] poursuit en ces termes : *L'émetteur peut se soucier en outre de la présence dans le circuit de la communication de "destinataires indirects" qui, sans être intégrés à la relation d'allocution proprement dite, fonctionnent comme "témoins" de l'échange verbal, et l'influencent parfois de façon décisive (...)*.

En nous appuyant sur cette lecture orechchionienne nous observons qu'une situation analogue s'actualise dans le cadre des DPG. L'allocutaire officiel *explicitement considéré par l'émetteur* est assez hétéroclite en ce qui nous concerne : Il s'agit de journalistes, d'étudiants, de syndicats, etc. En règle générale, l'ensemble des personnes sur lesquelles s'exercent les actes de pouvoir – la profération des discours que nous étudions intervenant souvent lors d'événements majeurs rythmant la vie politique et sociale gabonaise – tandis que l'allocutaire ou

destinataire indirect n'est autre que *Son Excellence*, le détenteur du pouvoir⁸: Bongo.

Dans l'approche définitionnelle du discours évoquée par Maingueneau *Op. cit.*, p.187 il ressort que celui-ci a cette particularité d'être *orienté*, il est conçu en fonction d'une *visée*. En d'autres termes, *il est censé aller quelque part*. On conviendra pour ce qui nous concerne que ce *quelque part* ou plus exactement ce *quelqu'un*, comme l'indique Amossy [2000], fait allusion de prime abord aux destinataires directs : ceux que les énonciateurs désignent notamment dans leur adresse. Or, tous les allocutaires ne sont pas toujours visibles, le discours pouvant s'adresser à un tiers virtuel ou absent.

Dans la plupart des discours sur lesquels se fonde notre analyse, il est à noter que le Président gabonais est majoritairement mentionné en lettres capitales ou/et en gras. Cet aspect typographique apparaît comme un trait du trope communicationnel. Considérons les exemples suivants :

« Monsieur le Premier Ministre, représentant le Président de la République, Chef de l'Etat, votre présence en ce moment de profonde communion nous honore particulièrement en ce qu'elle témoigne de l'étroitesse des liens existants entre notre Ville et le Premier de ses concitoyens ; j'ai cité **EL HADJ OMAR BONGO ONDIMBA**, sous la férule de qui la bourgade équatoriale des années 1960 a mué en une métropole moderne courue de par le monde ».⁹

« À travers cette distinction, le Bureau National de l'U.J.P.D.G.¹⁰ se félicite de la confiance inestimable que le **Président de la République, Chef de l'Etat, Président Fondateur du P.D.G, son Excellence EL HADJ OMAR BONGO ONDIMBA**¹¹ a bien voulu placer en son premier Responsable ».¹²

Deux énonciateurs et deux discours dans lesquels on peut clairement relever une particularité lorsqu'il est fait mention du Président gabonais (qu'il s'agisse de son nom propre ou de sa fonction). Le fait d'écrire en lettres capitales peut être interprété comme une forme de politesse, signe de respect vis-à-vis du Président Bongo et aussi de l'institution qu'il représente.

En plus de marquer une certaine considération en cela qu'il s'agit d'évoquer un nom propre (OMAR BONGO ONDIMBA), ces lettres capitales ont une valeur relationnelle – essentiellement verticale – au même titre que les honorifiques. Les rapports sociaux en Afrique et particulièrement au Gabon restent fortement influencés,

⁸ Selon la classification opérée par Salavastru [2005] qui identifie trois entités distinctes dans la relation de pouvoir : le détenteur du pouvoir, le porteur du pouvoir et le destinataire du pouvoir.

⁹ André Dieudonné Berre, maire de Libreville, 15 août 2006.

¹⁰ UJPDG (Union des Jeunes du Parti Démocratique Gabonais).

¹¹ Le caractère gras est propre à chacun des discours mentionnés.

¹² Roger Ekomi Ndong, 1^{er} Secrétaire du bureau national de l'UJPDG.

entre autres, par le sexe et le statut social des participants de la scène d'énonciation.

Quand ils ne sont pas en lettres capitales, les référents au Président gabonais sont matérialisés en gras pour marquer une certaine insistance sur un élément manifestement important. Le ton (valant aussi bien pour l'écrit que pour l'oral) est plus prononcé, plus grave, plus solennel. Il s'agit pour ces énonciateurs de retenir plus que d'autres le nom de Bongo, de le mettre en valeur, d'attirer l'attention sur lui, comme sur eux,¹³ de ratifier et de maintenir ainsi une certaine hiérarchie.

Notre attention est également portée sur les remerciements à Bongo ainsi que l'on peut l'observer dans cet exemple :

« Prenant la parole à son tour, le Premier ministre, Chef du gouvernement, a tenu à exprimer, au nom du peuple gabonais, à celui du Gouvernement et au sien propre, sa profonde et déférente gratitude pour la part active et inestimable¹⁴ que le Président de la République, Chef de l'État a prise dans ce succès ».¹⁵

Ainsi, les énonciateurs des DPG trouvent-ils toujours un moyen de formuler dans leurs discours des compliments à Bongo, multipliant sans cesse les marques de respect, sûrs que ce dernier d'une façon ou d'une autre reste informé de ce qui se dit, en raison du système politique qui place le Président gabonais comme un être incontournable, maître total du jeu. Celui qui fait et défait les carrières.¹⁶ En exprimant sa *profonde et déférente gratitude pour la part active et inestimable* au Président gabonais, le Premier ministre adopte un ton révérencieux, célébrant sans contester la grandeur de Bongo et manifestant par la même occasion sa soumission la plus absolue comme le démontre le choix de l'adjectif *profonde*. Arrêtons-nous sur les deux exemples suivants :

Exemple 1 : « Je voudrais, au nom de S.E.M¹⁷ Jean Ping, Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale, exprimer le témoignage de ma déférence et chaleureuse reconnaissance à S.E.M Hadj Omar BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'État, et au gouvernement, qui ont bien voulu rendre possible la tenue de ces assises ».¹⁸

Exemple 2 : « C'est ici, l'occasion pour nous, Membres du Bureau National de l'U.J.P.D.G. de rappeler à nouveau à

¹³ Aspect abordé dans la problématique de l'*ethos* dans les discours politiques gabonais (étude en cours).

¹⁴ C'est nous qui soulignons.

¹⁵ René Ndémézo Obiang, porte-parole du gouvernement, 17 juin 2004.

¹⁶ Selon une phrase qu'aurait prononcée Bongo : « Je peux faire d'un chien, un ministre ». Située héritée du monopartisme où il n'était pas bon d'exprimer sa dissidence face au pouvoir de Bongo.

¹⁷ Abréviation de Son Excellence Monsieur.

¹⁸ Laure Olga Gondjout, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères.

l'endroit des jeunes militantes et militants ainsi qu'à toute la jeunesse gabonaise, l'impérieuse nécessité de rester fidèles et mobilisés autour du Président **OMAR BONGO ONDIMBA** afin d'affirmer notre attachement constant à toute son Illustre Personne et aux valeurs d'unité, de stabilité et de paix qu'il incarne ».¹⁹

On observe que les énonciateurs de ces discours veillent à remercier le Président gabonais, cherchant à signifier à ce dernier leur *attachement* de même que celle des jeunes du parti. Pour ce qui est du discours d'Ekomi Ndong, on note un attachement qualifié d'inébranlable au regard d'une fidélité sans failles, au point d'apparaître comme une question vitale : *l'impérieuse nécessité*.

Le ton laudatif employé en l'occurrence par Ekomi Ndong démontre que c'est à Bongo que sont destinées ses paroles en tant que destinataire indirect. C'est à lui que s'adressent ces marques de déférence voire de « soumission » témoignant d'un dévouement sans limites. À travers ces discours, Gondjout et Ekomi Ndong, assurément, font – ou renouvel un – acte d'allégeance à l'égard d'Omar Bongo.

3.2. Bongo : l'allocutaire

Considérons les exemples que voici :

« A la très Haute Attention du **Grand Camarade Président Fondateur**, nous rappelons qu'en mai 2004, lors de l'historique rentrée politique de l'U.J.P.D.G, le Bureau National, la jeunesse militante et l'ensemble des jeunes présents à la Cité de la Démocratie avaient déjà de façon unanime appelé solennellement le **Grand Camarade Président Fondateur, Son Excellence EL HADJ OMAR BONGO ONDIMBA** à être leur candidat à la prochaine élection présidentielle ».²⁰

L'examen de ce passage permet de relever qu'Ekomi Ndong, au début de l'extrait, oriente explicitement son énoncé à l'endroit de Bongo, ceci, à la 3^e personne de politesse : « A la très Haute Attention du **Grand Camarade Président Fondateur** ».

Loin d'être dans ce cas de figure le délocuté, Bongo est celui à qui s'adresse directement l'énonciateur. Ce dernier opère ce qu'il convient d'appeler un *renversement hiérarchique* par rapport au début de son discours, plaçant Bongo comme principal destinataire.

La première partie du discours d'Ekomi Ndong s'ouvre en effet sur un certain nombre de termes d'adresse – dont on rappelle qu'ils ont entre autres fonctions de désigner les allocutaires – ne faisant aucunement allusion à Bongo.

« Camarades Jeunes : militantes, militants et Sympathisants du Parti Démocratique Gabonais ; Mesdames et Messieurs les Journalistes ; Mesdames et Messieurs ».

¹⁹ Roger Ekomi Ndong.

²⁰ *Ibid.*

À ce qui semble on peut aisément déduire que le Président gabonais n'est pas de *facto* un destinataire direct. Ce qui n'empêche pas l'énonciateur de trouver une opportunité de destiner ses dires directement à Bongo, en témoigne la suite du discours d'Ekomi Ndong :

« Nous voulons donc rassurer le Grand Camarade Président Fondateur, que cet appel sera traduit en acte par notre engagement total et indéfectible sur le terrain ».

Le Premier ministre, Jean Eyeghe Ndong, lors de sa déclaration de politique générale du 6 Mars 2006 s'inscrit dans cette logique. Bien que ses allocutaires à l'assemblée nationale soient l'ensemble des députés, lesquels doivent au sortir de cette déclaration lui manifester (ou non) leur vote de confiance ; Jean Eyeghe Ndong ne se prive pas d'une occasion de s'adresser, là aussi, directement à Bongo.

« Profitant de la présente occasion, je voudrais réitérer solennellement au Président de la République, l'expression de mes sentiments de très profonde gratitude, pour l'insigne et grand honneur qu'il a bien voulu me faire, en me confiant la direction du gouvernement. Qu'il soit assuré que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir, pour mériter toujours plus la confiance placée en ma modeste personne ».

Comme on peut le voir, le Premier ministre oriente ses propos en direction de Bongo à la troisième personne de politesse.

4. CONCLUSION

Qu'il s'agisse cependant d'une délocution ou d'une allocution concernant la personne de Bongo, l'examen des différents discours vont dans le sens d'un Président identifié comme principal destinataire des DPG ; reléguant les destinataires immédiats « prétendument » directs dans un rôle plus que secondaire. Ceux-ci participent en effet à une théâtralisation dont la marque de fabrique est une somme de dithyrambes adressée rituellement et conjointement au Chef de l'État. De cette manière le pouvoir s'en trouve revigoré, vivifié, par chaque nouvelle énonciation des formules dorénavant connues.

Les DPG ne s'adressent ainsi que *superficiellement* aux destinataires qui sont dévoilés dans l'adresse. En vérité, ils restent destinés à un tiers, celui qu'il convient d'appeler un « super destinataire » en la personne de Bongo.

BIBLIOGRAPHIE

- [Ben66] Benveniste E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, vol.2, Paris, Gallimard.
- [Amo96] Amorim M. (1996) *Dialogisme et altérité dans les sciences humaines*, Paris, L'Harmattan.
- [Amo00] Amossy R. (2000), *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.

- [Ker02] Kerbrat-Orecchioni C. (2002) *L'Énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- [Char02] Charaudeau P. Maingueneau D. (2002) (dirs.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- [Lee03] Lee N-S., *Identité langagière du genre : Analyse du discours éditorial*, (2003) Paris, L'Harmattan.
- [Rab04] Rabatel A. (dir.), « Effacement énonciatif et discours rapporté », (2004), *Langages*, n°156, Paris, Larousse.
- [Char05] Charaudeau P. (2005) *Le Discours politique : Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- [Mai05] Maingueneau D. (2005) *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.
- [Vol05] Volckrick E. « La question du tiers dans les dispositifs de médiation », pp.133-158, in Lebrun J-P. et Volckrick (dirs.), (2005) *Avons-nous encore besoin d'un tiers ?* Toulouse, érès.
- [Sal05] Salavastru C. (2005) *Rhétorique et politique : Le discours du pouvoir et le pouvoir du discours*, Paris, L'Harmattan.
- [Pav06] Paveau M-A. (2006) *Les Prédiscours : Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- [Per06] Perrin L. (dir.), (2006), « Le Sens et ses voix : Dialogisme et polyphonie en langue et discours », *Recherches linguistiques*, n°28, Université Paul Verlaine, Metz.